

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 avril 2013

SÉCURISATION DE L'EMPLOI - (N° 847)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N^{os} 4192 (Rect) à 4201
(Rect)

présenté par
Mme Fraysse

ARTICLE 13

Rédiger ainsi l'alinéa 3 :

« 2° L'article L. 1233-22 est abrogé ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.

Ces amendements identiques ont été déposés par 10 députés :

Adt n°	4192	de	Mme	Jacqueline FRAYSSE
Adt n°	4193	de	M.	Marc DOLEZ
Adt n°	4194	de	M.	François ASENSI
Adt n°	4195	de	M.	Alain BOCQUET
Adt n°	4196	de	Mme	Marie-George BUFFET
Adt n°	4197	de	M.	Jean-Jacques CANDELIER
Adt n°	4198	de	M.	Patrice CARVALHO
Adt n°	4199	de	M.	Gaby CHARROUX
Adt n°	4200	de	M.	Nicolas SANSU
Adt n°	4201	de	M.	André CHASSAIGNE